

# Compte-rendu CA du 30 06 20

Présents : Carlos DE OLIVEIRA, Martine BENIZEAU, Elisabeth BAUCHOT (en visio), Claude CAMUS, Philippe FUZEAU, Dominique BONNENFANT, Marina LERAY, Chantal LINZA, Philippe CHAUVIN, Dominique CHATEAU, Dominique D (L'écarquille).

Excusés : Céline GOURRAUD, Gilles BARRAUD, Catherine RENAUDIN, Jacques BELAUD.

## **1/ Bilan sur la situation de Fatrat.**

Chantal LINZA annonce un excédent de 1766 €.

Nous avons fait l'acquisition d'un clavier avec pavé numérique pour l'un des ordinateurs.

A ce jour, la Fédération compte 83 adhérents.

Chantal demande que les frais de déplacement des personnes qui se déplacent voir les troupes qui se sont proposées pour l'AG soient bien tous notés et détaillés par chacun.

Macif Assurances : Chantal demande si elle peut envoyer le mandat SEPA pour l'autorisation de prélèvement automatique. Approuvé à l'unanimité.

Carlos évoque le fait qu'il y a trop d'argent sur le Compte chèque et demande s'il est possible de faire un virement sur le Livret. Chantal demande quelle somme y allouer. La somme de 1700 € est évoquée.

Il faudra en effet faire en sorte d'avoir un bilan équilibré afin d'obtenir une subvention.

Dominique B. annonce qu'avant l'AG de 2019, nous avons omis de provisionner et avons présenté un excédent avant la demande de subvention de 800 €. Nous espérons toutefois obtenir cette subvention malgré l'absence de provision.

## **2/ Commissions et stages.**

Le stage Direction d'acteurs était prévu en mai dernier, mais avec la crise sanitaire, il n'a pu avoir lieu. Il faudra donc penser à le reporter. Les dates seront négociées avec l'intervenante plus tard mais nous allons voir s'il est envisageable en mai 2021.

Stage écriture théâtrale : il aura lieu les 26 et 27/09/2020 avec Mélusine FRADET. Il y avait 9 personnes inscrites en mars. Suite à désistement, à ce jour, plus que 8 personnes sur 14 maxi. Il faudrait 4 personnes de plus pour l'ouvrir.

Stage costume : il se déroulera sur 2 samedi après-midi, à savoir les 7 et 21/11/2020 de 13H à 18H. Fatrat est en attente du devis de Raphaëlle Hamaide. Chacun devra apporter son matériel (machine à coudre + accessoires de costume). Le stage sera ainsi centré sur l'amélioration d'un costume déjà existant.

Stage direction d'artistes : En préparation.

Dominique Château évoque un éventuel stage pour l'année prochaine de Son et Lumière sur Bouin car une personne de Loire Atlantique serait prête à intervenir.

### **3/ Google drive : stockage de documents en ligne**

Carlos, Philippe C. et Dominique B se sont vus en visio pour parler des membres du CA qui pourraient avoir les droits d'administration et d'utilisation.

Droits d'administration/modification : uniquement le bureau du CA sauf pour les dossiers de Trésorerie qui ne seront modifiables que par la Trésorière, la Vice-trésorière, le Président et les Vice-Présidents. Carlos rassure cependant sur le fait que seule Chantal pourra modifier les documents, mais qu'en cas d'absence pour maladie par exemple, il faudra quand même quelqu'un qui puisse apporter des modifications si besoin.

Droits de consultation : Les membres du CA

Page « Ressources » du site internet : Carlos demande comment on peut faire vivre cette page qui n'est jamais alimentée. Philippe explique qu'il est difficile de répertorier les ressources des troupes en termes de costumes, d'accessoires théâtre etc, car aucune d'entre elles ne prend le temps de faire ce travail.

Il est évoqué la création d'une commission dans laquelle un groupe de travail pourrait effectuer cette tâche d'inventaire. Philippe F. explique que ce recensement semble en effet nécessaire mais que le suivi de ce registre risque d'être ensuite assez laborieux.

Claude Camus propose que les troupes envoient un mail à Fatrat pour lui lister ces ressources et ensuite le groupe de travail créé pour l'année prochaine alimentera lui-même la page en fonction des retours.

Le CA est informé qu'il existe notamment la Ressourcerie culturelle de Saint-Hilaire-de-Loulay qui récupère les stocks de matériel pour les recycler. Un site internet existe, le lien sera communiqué sur le site dans la page ressources.

Toujours en terme de site internet, Dominique B explique que Pascal de la troupe d'Angles maîtrisait certains aspects techniques que lui ne peut faire. Média Pro DX propose donc de le former sur ces derniers pour 165.60 € TTC. Le CA approuve. Ensuite Dominique propose de former les membres du CA qui s'étaient montrés intéressés dans un CA précédent.

Enfin, Carlos précise que le bénévolat ne doit pas engager de dépenses personnelles et qu'il faut bien penser à lister chacune des dépenses qui seraient effectuées dans ce travail de bénévolat.

Cela dit, Philippe F. précise qu'il doit bien s'agir de dépenses allouées sur des missions qui leur ont été confiées afin qu'il n'y ait pas de débordement.

Chantal évoque aussi le sujet des membres du CA qui faisaient partie d'une troupe qui n'est plus adhérente. Carlos propose éventuellement de laisser tout de même la possibilité pour ces membres de continuer à s'investir pour le CA moyennant des conditions (cotisations, inscription aux formations proposées...). Ce point sera donc à débattre à l'occasion d'un autre CA car plusieurs questions sont soulevées, notamment celle d'ouvrir la possibilité d'adhérer pour un individu.

#### **4/ Festival Tous au Théâtre**

Question principale : *DOIT-ON MAINTENIR L'ÉVÈNEMENT ?*

Il faut prévoir l'intervention d'un organisme de sécurité. 4 devis ont été proposés :

- 293 €
- 309 €
- 349 €
- 356 €

Elisabeth estime que le festival ne devrait pas se tenir. Car les gens n'auront pas spécialement envie de se déplacer. Elle propose de le reporter d'un an pour qu'on ait bien le temps de le préparer, et de laisser l'opportunité aux troupes qui le souhaitent de candidater pour 2021. Cela laissera plus de choix dans la sélection surtout qu'elles n'ont pas pu se représenter avec la crise sanitaire.

Sentiment partagé par Martine et Dominique Château. Cependant, Martine propose tout de même de le reporter, certes en 2021, mais au Printemps pour fêter l'évènement sur des beaux jours et comme il se doit. Mais les Vice-Présidents estiment qu'il y a quand même beaucoup de troupes qui jouent sur ces périodes...

De plus, l'investissement de Fatrat ainsi que les frais risquent d'être considérables face à une participation des spectateurs qui sera moindre. Claude rajoute aussi les risques de responsabilité si des cas sont avérés positifs après l'évènement. Philippe F. dit qu'effectivement la notion des 10 ans, sur 2 jours, va être compliquée à envisager car il reste peu de temps pour l'organiser mais qu'il ne faut pas pour autant oublier 2020. Un évènement devrait tout de même être organisé à échelle réduite évidemment. Carlos dit que le protocole sanitaire devra être respecté. Philippe C. évoque l'organisation de l'AG sur une journée, soit le schéma classique des années précédentes, sans toutefois de diner. Mais avec le maintien d'un spectacle pour conserver une image positive de la Fédération. Et de montrer l'envie de continuer. Dominique D, de l'Ecarquille, également médecin du travail, dit qu'il faut effectivement apprendre à vivre avec le virus et qu'il faut risquer ce pari de jouer. Martine est d'accord mais précise qu'il faut engager un minimum de finances pour éviter de tomber de haut et qu'il risque d'il y avoir des problèmes en coulisses, notamment en terme de respect des mesures sanitaires.

Carlos pense aussi maintenir ce festival en comité restreint mais qu'il faut effectivement proposer quelque chose aux adhérents.

La peur des troupes reste tout de même bien présente pour certaines.

Cela dit, la question du lieu se pose. Doit-on retenir les Sables d'Olonne comme initialement prévu ?

Martine pense que le coût sera considérable si l'on maintient aux Sables. Et elle propose de soumettre à la municipalité le report de l'évènement et que si la Ville est toujours intéressée pour nous recevoir au moment venu, cela sera évidemment bienvenu. Il faut donc se rabattre sur un autre lieu, en admettant qu'on maintienne un évènement en 2020, aussi restreint soit-il.

Il va donc falloir y réfléchir rapidement. Philippe F. dit qu'il sera peut-être plus facile de trouver une salle sur la période d'octobre puisqu'aucun spectacle ne sera joué vu le contexte actuel.

Dominique B. dit qu'Angles propose leur salle si nous n'avons aucune autre possibilité de lieu.

A l'unanimité, le CA décide de reporter le festival des 10 ans sur 2 jours en 2021, soit aux Sables, soit à Froidfond puisqu'en 2021, leur salle est disponible. Dominique C se charge de les contacter.

Le choix d'une formule d'AG avec un spectacle long à proposer est retenu à Angles. Si ce n'est pas possible à Angles, Bouin se propose. Aucun pot, ni diner ne sera proposé. Car il faut tenir compte de la désinfection des lieux entre chaque spectacle. Le spectacle de Cendrillon de La Fausse Compagnie sera proposé sous réserve de la disponibilité de la troupe.

Carlos recontacte Christian pour Froidfond l'année prochaine. A l'unanimité, il a été voté l'annulation du Festival aux Sables, qu'on recontactera pour les 15 ans de la Fédération éventuellement.

**PROCHAIN CA LE 8 SEPTEMBRE 2020 A 20H**